



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

2025 - AVIS DE LA VOIE MARITIME N° 15

Tirant d'eau maximal autorisé – De Montréal au lac Ontario et dans le canal Welland

Les navigateurs sont informés que les débits d'eau sortants du barrage Moses-Saunders devraient être réduits au cours des prochaines semaines afin de favoriser la formation d'une couche de glace lisse et stable dans la Voie maritime et de limiter les risques d'embâcles.

Bien que de telles réductions de débit ne soient pas inhabituelles pendant les opérations hivernales, ce qui est inhabituel cette année, c'est l'impact que ces réductions auront sur les niveaux d'eau déjà exceptionnellement bas du lac Saint-Louis. Une nouvelle réduction du débit ne permettra pas d'obtenir une profondeur suffisante pour assurer la sécurité de la navigation sur le lac Saint-Louis, compte tenu du tirant d'eau maximal actuel de 80,0 dm pour la section MLO.

Par conséquent, à compter du **23 décembre 2025** et ce, jusqu'à nouvel ordre, le **tirant d'eau maximal autorisé dans la section Montréal-lac Ontario sera encore réduit comme suit** pour tous les navires :

- Du point d'appel n° 2 aux écluses de Beauharnois - **79,2 dm**
- Au-dessus des écluses de Beauharnois jusqu'à Cape Vincent - **80,0 dm**

Les restrictions de vitesse restent en vigueur, comme indiqué dans les derniers avis à la navigation pour le secteur Montréal-lac Ontario.

Dans le **canal Welland**, le tirant d'eau maximal autorisé restera de **80,8 dm** pour tous les navires.

Les navires équipés d'un **système d'information sur le tirant d'eau (SIT) approuvé** et opérationnel continueront d'être autorisés à transiter avec un tirant d'eau pouvant dépasser de **7 cm** le tirant d'eau maximal autorisé.

Le 15 décembre 2025